

Familles et parentalités plurielles : représentations, discours et pratiques effectives

Séminaire 2015 - Service de la recherche et de la documentation

L'injonction à prendre en compte les parents, dans l'exercice des mesures de protection de l'enfance, n'est pas nouvelle. Différents textes législatifs et réglementaires en ont prévu les modalités générales. Les lois du 5 mars 2007, relatives à la protection de l'enfance et la prévention de la délinquance ont, entre autres, l'objectif de replacer le mineur (à protéger ou délinquant) au centre du dispositif d'accompagnement en recherchant, autant que faire se peut, l'implication de ses parents. Dans cette perspective, la Protection judiciaire de la jeunesse réaffirme, dans le cadre de la circulaire du 2 février 2010 relative à l'action d'éducation dans le cadre pénal, la place accordée aux parents et à la famille. Associer la famille au travail éducatif est donc présenté comme un axe central de l'intervention dans un cadre judiciaire, et plus largement dans le champ du travail éducatif et social.

Mais de quelle famille parle-t-on ? Pourquoi et comment associer les familles au travail éducatif et quelles pratiques des professionnels cela suppose-t-il chez ces derniers ? Les formes familiales et les représentations de la famille ont varié au cours de l'histoire. Plus que la famille elle-même, c'est davantage son rôle dans le processus de socialisation des mineurs qui a focalisé l'attention des pouvoirs publics et des acteurs de l'éducation et du soin.

Depuis environ trois décennies, selon Jean-Hughes Déchaux, il n'y a plus unanimité sur ce « qui va de soi ». Les familles dites « nouvelles » - recomposées, monoparentales, homoparentales - aspirent à être des familles *comme les autres*, ce que beaucoup contestent au nom de leur propre conception de ce que doit être une famille. En somme, il existe plusieurs évidences ou légitimités familiales.

Les apports de différentes recherches nous invitent à considérer la famille en termes de groupe structuré sur la base de liens d'alliance et de filiation. Mais elles nous apprennent également que la famille n'est pas une entité naturelle et intangible (comme le montre la variété des structures familiales à travers l'histoire et les civilisations) mais plutôt, comme l'écrivait Pierre Bourdieu, une « catégorie réalisée ».

La famille, structurée par le mariage, a éclaté sous l'influence de l'individualisme démocratique et sa légitimité ne repose plus désormais sur *la nature* ou sur l'ordre social mais sur une volonté des membres qui la composent de s'associer librement (Marcel Gauchet, François de Singly). La place de l'enfant en est bouleversée. Hors de la famille *légitime*, l'incertitude voire l'insécurité peut exister pour de nombreux enfants quant à l'exercice de l'autorité parentale ou à l'établissement de la filiation.

Lorsque l'avenir de la famille ne repose plus sur le couple, il peut par exemple, comme nous l'apprend Irène Théry, s'organiser autour des liens fraternels dans les familles recomposées. On envisage la famille comme une constellation complexe intégrant à la fois la mémoire de la filiation et l'expérimentation au quotidien de nouveaux liens dans le cadre d'un autre foyer.

Il existe aujourd'hui différentes manières de *faire famille*, ce qui remet en question non seulement l'existence d'un cadre unique de référence pour le fonctionnement familial mais également les pratiques des intervenants socio-éducatifs amenés à agir sur/dans/pour ce fonctionnement familial. Certains chercheurs observent toutefois que persistent des représentations dominantes de la parentalité ancrées sur la différenciation et la hiérarchisation des sexes et des rôles familiaux.

Ce séminaire, ouvert aux chercheurs, professionnels et étudiants, aura donc pour objectifs :

- d'interroger, en introduisant une analyse genrée, les représentations liées à une conception encore traditionnelle de la famille
- d'éclairer les réalités des familles et de parentalités plurielles
- d'analyser les modalités et pratiques des interventions des professionnels désireux et/ou contraints de mieux travailler avec elles.